



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5050062

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 12/08/2024 10H42 C:005300 I:36455
V/REF : 935389
V/Email reçu le Lundi 12/08/2024 a 10H42

SEMCODA
Agence de Bourgoin Jallieu
103, RUE DE LA LIBERATION
38300 BOURGOIN JALLIEU

SELON DEVIS N°

V/REF.IMM. 01465
IMMEUBLE : JOSEPH SAVOYAT -1465
28, RUE JOSEPH SAVOYAT
. 38110 LA TOUR DU PIN

Vaulx en Velin, le 02 Mai 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N28 SAVOYAT- LOGT DE M SAUBIN AU 3EME CODE D'ACCES: A4679B
TEL06 70689731 OU SON FRERE - TEL *07 49876371*

MOTIF : CLE A L'AGENCE (MATIN) - 103, RUE DE LA LIBERATION - 38300 BOURGOIN
: Votre accord sur notre devis n° 4030109 du 27/03/2024 d un montant de
2467,52 EURO HT

Donneur d'ordre : M. C. ARNAUD

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

- DEPOSE ET REMPLACEMENT DE LA PORTE PALIERE
ESSAI ET CONTROLE DU BON FONCTIONNEMENT
CE DEVIS NE COMPREND PAS LES TRAVAUX D'EMBELISSEMENTS (PLATRERIE,
PEINTURE.....)

NOTRE INTERVENTION LE 15/04/2025

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER EMAIL en CC le 16/04/25 a 16H31 cyril.arnaud@semcoda.com

MP LCOMPTER Email envoyé le 16/04/25 a 16H31 _ Envo i (CR/AB)

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5050062

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	2467,52	2467,52
TOTAL H.T.			2467,52
T.V.A. a 10,00%			246,75
TOTAL T.T.C.En EURO			<u>2714,27</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 935389 du 18/03/2024

P-SIN

SEMCODA

AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU

103, rue de la Libération

38300 BOURGOIN JALLIEU

Tel:04.74.28.13.22

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Mail: cyril.arnaud@semcoda.com

Lieu d'intervention

MR SAUBIN Jacky
28 Rue Joseph Savoyat
38110 LA TOUR DU PIN

Référence de la Demande

N°: 729 464 du 20/12/2023

SINDEPP Sinistre Degats des eaux Partie privat. 21

01-EE-2212-SIN-61563100

Dossier : SI2 - 23S0046

Marché : M - 230209003-1

Téléphone : 07.49.87.33.71

01465-00001-00001-00034 H / Type 1 A / R+3

Etage : 03

Date entrée: 01/11/2013

Délai

Date limite exécution : 02/04/2024

Observations

POUR INTERVENTION

SOEUR DE M.SAUBIN AU :06 70 68 97 31

RELANCE - BC MODIFIE SUITE NOUVEAU DEVIS

Relance SVP

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00028 TRAVAUX SELON DEVIS N° 4030109 DU 27 03 2024 REMPLACEMENT PORTE PALIERE	1,00	2 467,52	2 467,52	246,75	2 714,27
				Total H.T.	2 467,52
				Total TVA	246,75
				Total TTC	2 714,27

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par ARNAUD CYRIL le 18/03/2024

Le Responsable
Nom et Signature

La Responsable d'Agence
Magali CONTAMIN

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU

EDN5



Bon de Commande

N° : 935389 du 18/03/2024

P-SIN

SEMCODA

AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU

103, rue de la Libération

38300 BOURGOIN JALLIEU

Tel:04.74.28.13.22

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU**



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU 103, rue de la Libération 38300 BOURGOIN JALLIEU**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **28 Rue Joseph Savoyat 38110 LA TOUR DU PIN**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **BOURGOIN JALLIEU**

le **12/08/2024**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 935389